



ÉCOLE PRIMAIRE
19 avenue des Vosges
67140 BARR
03 88 08 01 37

Site web : <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>
MAIL : ce.0671482x@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal de réunion du conseil école n°1 : 2022/23

Le conseil s'est réuni le lundi 17 octobre 2022 à 19h.

Secrétaire de séance : Mme Rosfelder (enseignante)

Membres présents :

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Helbourg Mme Kaltenbach-Ernst Mmes Grabsch, Loesch, Beauvais, Rosfelder, Matuszewski, Geiger, Finze, Turpaud, Weber M. Leudet De La Vallée Mme Colas-Scholly, Mme Leroy	Directrice Maire de la commune de Barr Enseignantes Enseignant remplaçant Adjointe au Maire, en charge des écoles Conseillère déléguée aux écoles
Membres élus	Mmes et M : WILLHELM Hayet, EKRA MOTHET Marie Ange, ERBA Anne Claire, KLEINDIENST Fanny, BURGART Anne, MECKELIN Coralie, RICHARDOT Amandine, ANSELM Elodie, YILMAZ Nurdan, GARCIA Flore	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves Elu(e)s représentant(e)s suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités		

Membres absents ou excusés :

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Gasser Mmes Mappus, Bianchi, M. Chapot Mme Amberg	Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la circonscription d'Obernai Enseignantes Enseignants remplaçants titulaires rattachés à l'école
Membres élus	Mmes et M : BIDAL Aline, GROSS Mei, MAPPUS Marc, COUTON Gwendoline, GIRARD Charlotte, WOLFF Anne, SCHNEIDER Frédérique	Elu(e)s représentant(e)s et/ou suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mmes Metz, Kretz, Alessandri Mme Ciolek et Mr Pagniez	ATSEM AESH

1/ Désignation du secrétaire de séance.

Mme Rosfelder enseignante se propose.

2/ Tour de table : présentation rapide des présents.

3/ Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°3 année scolaire 2021/22.

Le PV n°3 est approuvé - 1 abstention.

4/ Présentation de l'équipe éducative et des classes.

CLASSES

Libellé	Enseignants	Niveaux	Nb d'élèves
<u>CE2 CM1 BILINGUE</u>	Mme GRABSCH CAROLINE Mme LOESCH GAELLE	CE2 - CM1	21
<u>CE2 CM1 MONOLINGUE</u>	Mme HELBOURG ISABELLE Mme TURPAUD MARIE	CE2 - CM1	22
<u>CM1 CM2 BILINGUE</u>	Mme GRABSCH CAROLINE Mme LOESCH GAELLE	CM1 - CM2	19
<u>CM2 MONOLINGUE</u>	Mme MAPPUS FLORENCE	CM2	22
<u>CP CE1 BILINGUE</u>	Mme BEAUVAIS ALIZEE	CP - CE1	21
<u>CP CE1 MONOLINGUE</u>	Mme ROSFELDER VALERIE	CP - CE1	24
<u>GRANDE SECTION CP BILINGUE</u>	Mme BIANCHI ANNE Mme ZELLER - GEIGER ANNE SOPHIE	GS - CP	19
<u>MATERNELLE MONOLINGUE</u>	Mme MATUSZEWSKI MARTINE	PS - MS - GS	25
<u>PETITE ET MOYENNE SECTION BILINGUE</u>	Mme BIANCHI ANNE Mme FINZE KATRIN	PS - MS	22

Nous sommes désormais 195 élèves : 56 en maternelle et 139 en élémentaire.

C'est une baisse significative qui doit nous alarmer. Nous étions 225 l'année dernière et la baisse est constante depuis plusieurs années. Nous risquons à nouveau une fermeture de classe qui entraînerait fatalement des triples niveaux chaque année et la perte de la 1/2 décharge de Mme Helbourg. Il est évident que dans ce cas, les conditions d'enseignements pour les élèves et les enseignants seront altérées. Une réunion regroupant les directrices des écoles et Mme Colas -Scholly doit avoir lieu afin de réfléchir collectivement à l'avenir des écoles de Barr et à la sauvegarde des postes d'enseignants. Madame Helbourg se rapprochera également des instances décisionnaires pour essayer de conserver les postes. Des logements sont en construction, il devrait donc avoir de nouveaux élèves pour les écoles de Barr. Cet argument pourrait peut être permettre de suspendre une fermeture.

Les parents se questionnent sur l'arbitrage de ces décisions de fermeture. Mme Leroy informe que cette baisse d'effectif se retrouve également dans les autres écoles de Barr.

5/ Élections des représentants de parents d'élèves (participation, déroulement).

Les élections ont eu lieu le vendredi 07 octobre 2022, l'ensemble des votes a été fait par correspondance.

Participation :

Modalité de vote : Exclusivement par correspondance

Nombre d'inscrits : 277

Nombre de votants : 153

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 18

Nombre de suffrages exprimés (S) : 135

Taux de participation : 55,23%

6/ Fonctionnement de l'école :

Site de l'école :

Le site de l'école est en service depuis l'année dernière. Il est important de le consulter car la directrice mettra un maximum d'informations sur celui-ci, cela permettra de limiter le nombre de photocopies. Bien sur le cahier de

liaison restera un moyen de communiquer entre l'école et les familles, vous y trouverez certains mots et renseignements propres à la classe de vos enfants.

Les parents demandent s'il serait possible d'avoir une information par mail lorsque le site est mis à jour, notamment pour les absences. La directrice va se renseigner auprès du référent informatique et signale que, dans la mesure du possible, elle essaye d'envoyer un mail groupé aux parents concernés par l'absence d'un enseignant.

Règlement intérieur :

Ajout partie VI / **HYGIENE, SANTE ET SECURITE :**

« L'utilisation du téléphone portable et d'objets connectés sont interdits à l'école conformément à l'article L. 511-5 du code de l'éducation. »

Vote du règlement intérieur : voté à l'unanimité.

Livret scolaire :

Pour rappel, les livrets scolaires sont « semestrialisés ». Il y aura donc un livret fin janvier / début février et un autre en fin d'année (dernière semaine de classe).

Les cahiers du jour et évaluations diverses donnent une idée plus précise des acquis des élèves, les enseignantes encouragent les parents à les signer, car ils sont plus lisibles que les livrets d'élémentaire. En maternelle, l'évaluation n'est pas basée sur des livrets mais sur un carnet de suivi des apprentissages.

Évaluation nationale :

Des évaluations nationales ont eu lieu en début d'année pour les CP et CE1 durant 15 jours du 12 au 23 septembre, il y avait 2 livrets par enfant. Les enseignantes vont communiquer les résultats aux parents concernés.

Covid :

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de l'école :

<http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>

Les protocoles, formulaires, actualités liés à la situation sanitaire y sont mis à jour au besoin. Nous vous invitons à vous y reporter régulièrement.

Le site servira de plateforme pédagogique si nous devons refaire classe à distance.

Projet d'école / Sorties, activités prévues, projets.

Objectifs du projet d'école des Vosges :

Objectif 1 : Agir pour permettre aux élèves de mieux comprendre la langue d'enseignement (français ou allemand).

Objectif 2 : Agir pour favoriser l'attention envers les autres et dans le cadre des activités scolaires.

Objectif 3 : Agir pour développer la capacité à analyser une situation, se forger une opinion, surmonter un obstacle.

Ces objectifs répondent aux 3 axes fixés au plan national et qui doivent impérativement apparaître dans les projets d'école :

Axe 1 Des parcours de réussite : l'excellence pour tous.

Axe 2 Un environnement serein pour renforcer la confiance.

Axe 3 Une école républicaine inclusive et innovante.

Exemples d'actions qui découlent des objectifs :

Objectif 1 : Réalisation de journaux et albums de classe et d'école en français et en allemand :

- écrire à la manière de...
- produire un texte libre
- s'investir dans une production graphique
- mettre en avant un projet collectif
- lire et présenter sa production

Objectif 2 : Conseil des délégués :

élection de 2 délégués par classe par voie démocratique

- conseils des élèves pour lister les propositions et les problèmes concernant la vie de l'école
- les délégués rendent compte des conseils des délégués
- prise de décisions par voie démocratique

Objectif 3 : École et cinéma : découvrir des films de tous horizons, s'ouvrir à d'autres cultures.

Comprendre un énoncé de problème mathématique :

- trier des énoncés de problèmes
- rédiger des énoncés respectant une structure donnée
- réflexion sur ce qui rend le problème facile ou difficile : variables didactiques, ce que l'on doit chercher, place de la question
- complexification des problèmes : dans leur présentation, dans la présence d'informations inutiles.

Vote de la reconduction du projet d'école : le projet est reconduit à l'unanimité.

Projet :

RASED : Madame Weber (maîtresse spécialisée option E à dominante pédagogique rattachée à l'école des Vosges de Barr et appartenant au RASED : réseau d'aide aux élèves en difficultés circonscription d'Obernai) a en charge les 3 écoles suivantes : École primaire des Vosges à Barr / École maternelle des Vignes à Barr / École maternelle Camille Claudel à Obernai

Les enjeux de ce dispositif sont de réduire le nombre d'élèves en difficultés scolaires en conjuguant les actions de remédiation et de prévention, de remédier à temps et de lutter dès la maternelle contre l'illettrisme.

Il s'agit d'apporter de l'aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires.

La méthodologie se présente sous 3 formes :

- la détection réalisée par une analyse partagée avec l'enseignante de la classe et ou l'équipe pédagogique du cycle des difficultés d'apprentissages (par des observations en classe, les évaluations nationales et des évaluations des enseignants en début d'année)
- l'identification et la hiérarchisation des besoins et les objectifs visés au regard des attendus et du parcours scolaire de l'élève
- la remédiation par différents dispositifs (APC, PPRE et le Projet d'aide spécialisé PAS réalisé par le maître E)

Pour cette première période qui se termine le maître E totalise 67 prises en charge sur l'ensemble des 3 écoles concernées ; qui totalisent environ 500 élèves donc environ 13% des élèves sont concernés par une prise en charge à dominante pédagogique.

A l'école de Barr Vosges 30 élèves ont profité d'une aide à raison de 3 séances semaines de la GS au CM2 pour les mois de septembre et octobre soit 4 demi-journées par semaine dans l'école.

Une première évaluation des attendus a déjà été réalisée par les enseignants et Mme Weber en réunion et la feuille de route pour la période 2 est prête afin de poursuivre l'aide à dominante pédagogique.

Lorsqu'une intervention du maître G (accompagnement des élèves ayant des difficultés de comportement) ou de la psychologue scolaire est proposée, les parents donnent leur autorisation.

Maternelle : sortie automne dans les vignes (Kirchberg) et goûter automne, sortie à la médiathèque, spectacle de Noël (une troupe viendra proposer un spectacle).

CP/CE1 bilingues : travail sur les contes tout au long de l'année.

CE2/CM1 monolingues : projet avec l'ONF pour une sensibilisation à l'environnement forestier: intervention en classe puis sortie en forêt pour planter un arbre.

CE2/CM1/CM2 bilingues : Projet avec Alsace Archéologie : prêt d'une mallette archéologique sur les Romains, visite d'une exposition sur le Paléolithique à Mutzig suivi d'une séance au collège de Mutzig autour des fouilles archéologiques.

Projets communs :

Pour la maternelle : voir plus haut

Bilingue : Augenblick des moyennes sections au CM2.

Pour l'élémentaire :

École et cinéma :

Les CP de la GS/CP seront intégrés à ces sorties

Cycle 2 :

L'Ile de Black Mor : mardi 6 décembre, 9h

La Vallée des Loups : mardi 17 janvier 2023, 9h

L'Homme qui plantait des arbres : lundi 20 mars, 9h

Cycle 3 :

Même pas peur : lundi 12 décembre, 9h

Ma vie de courgette : vendredi 20 janvier 2023, 9h

Cadet d'eau douce : vendredi 17 mars, 9h

Judo :

Les CP de la GS/CP participent au judo et sont intégrés dans une des 2 autres classes de CP.

Les séances ont lieu tous les jeudis matins et après-midis et les vendredis matins, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Chaque classe a donc 1 séance par semaine. Les intervenants sont Mr Mervelet (responsable) et Mr Loeffler du club de judo de BARR. Nous avons investi dans des tapis de gymnastique (6 cette année) nous en reprendrons l'année prochaine car cette activité se pérennisera sur plusieurs années.

Piscine : * du jeudi 05/01/23 au jeudi 30/03/23 (9h30 à 10h15 dans l'eau) pour les CM2 monolingues et les CE2/CM1 bilingues

* du jeudi 06/04/23 au 29/06/23 pour les autres classes d'élémentaires : 9h30 à 10h15 dans l'eau pour les CP/CE1 bilingues et CM1/CM2 bilingues et 14h à 14h45 pour les CP/CE1 monolingues et CE2/CM1 monolingues.

Les CP de la GS/CP ne pourront pas être rajouté au groupe de natation (effectif trop nombreux)

Le coût du bus étant très conséquent et amputant de beaucoup notre budget « mairie » il se peut que l'année prochaine nous privilégions un cycle.

Le coût des transports en bus est extrêmement élevé, nous devons choisir les sorties en fonction de ce facteur et de la capacité financière de notre coopérative scolaire.

Nouveau projet d'école :

Cette année notre école fait partie de la première cohorte d'écoles, collèges et lycées à participer à l'élaboration d'un projet d'école basé sur une réflexion plus poussée et élargie. En 5 ans tous les établissements scolaires feront leur projet avec ce procédé.

Le principe sera le suivant : les enseignants procèdent à l'auto évaluation de leur établissement sur des thèmes précis (DOMAINE 1 : enseignements, apprentissages et parcours des élèves, DOMAINE 2 : vie et bien être de l'élève et climat scolaire, DOMAINE 3 : acteurs et fonctionnement de l'école, DOMAINE 4 : l'école dans son environnement institutionnel et partenarial). Il est possible que nous sollicitons des acteurs extérieurs pour étoffer notre réflexion. Puis il y aura des intervenants extérieurs qui donneront des éclairages sur les pistes possibles du prochain projet d'école qui commencera donc à la rentrée 2023. Notre école sera regroupée avec l'école des Tanneurs, il y aura donc des parties communes aux deux écoles et certaines qui seront spécifiques. La restitution de cette réflexion sera faite lors d'un conseil d'école exceptionnel commun aux 2 écoles courant mai/juin.

PHARE / lutte contre le harcèlement /Grande cause nationale :

Tous les établissements scolaires doivent se doter d'un plan anti harcèlement. Dans notre école, ce point est déjà présent dans le règlement intérieur « HYGIENE, SANTE ET SECURITE » page 5

Présentation du plan de prévention de l'école des Vosges de Barr (annexe 1) et des supports de prévention qui seront sur le site de l'école.

7/ Coopérative scolaire : Bilan par Mmes Matuszewski et Loesch

Intervention de Mesdames Matuszewski (gestionnaire) et Loesch (suppléante) :

Le solde de la coopérative scolaire est de : 8925, 54€.

Le compte de l'association sportive a été fermée au mois de mai et le solde (5198,71€) a été viré sur le compte de la coopérative scolaire.

Le bilan de la fête de l'école : recettes : 4350 € / dépense : 1647€ / bénéfice : 2703€

Les principes de fonctionnement de la coopérative scolaire :

Ils sont expliqués sur le site :

http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2021/10/OCCE_explique_parent.pdf

Financement des coopératives scolaires :

La coopérative scolaire est dotée d'un budget propre destiné à financer principalement des projets éducatifs coopératifs ou des actions de solidarité dans le cadre de l'école. Ses ressources proviennent notamment du produit de ses activités (fête d'école, kermesse...), de la vente de photos scolaires, de dons et subventions ainsi que de la cotisation de ses membres. **Toutes les sorties et projets énumérés dans le point 6/ bénéficient systématiquement d'une participation financière de la coopérative.** La coopérative est donc vitale pour l'école, sans elle pas de possibilité de sorties, ni d'activités supplémentaires.

Rappel des cotisations :

Pour indication, 10€ en élémentaire et 20€ en maternelle ou selon votre convenance.

Nous remarquons que de plus en plus de famille ne veulent plus payer la coopérative.

Les parents demandent de préciser l'utilité de ce don et conseillent de communiquer davantage sur le fonctionnement de la coopérative scolaire. Les enseignants rappellent également aux parents délégués leur rôle dans cette communication.

Gestion, transparence et information :

Des comptes rendus d'activités et financiers sont régulièrement communiqués lors du conseil d'école. La coopérative scolaire OCCE est reconnue d'utilité publique et bénéficie de l'agrément du Ministère de l'Éducation Nationale.

Les réviseurs aux comptes : un parent et un enseignant ont accès aux pièces comptables pour valider le bilan et donner leur avis sur la tenue des comptes.

L'OCCE demande aux mandataires de leur faire parvenir un compte rendu d'activités et un compte rendu financier afin de valider l'exercice de l'année scolaire et de vérifier la conformité des projets et des actions.

Il convient d'insister sur l'utilisation des cotisations et des bénéfices des actions menées au long de l'année : vente de photographies, kermesse, tombola. **Les bénéfices et cotisations servent à tous les élèves de l'école. Chaque classe a ses projets (sorties, bricolages, arts, etc.), et peu importe lequel, elle a droit à une part égale de cet argent.**

Les réviseurs pour l'exercice 2021/22 sont Mmes Anselm, Helbourg, Grabsch

Si certains parents souhaitent faire un don (hors cotisation) à la coopérative scolaire, il est possible d'avoir un reçu afin de la déduire des impôts.

Fournitures scolaires :

Certaines enseignantes ont du mal à récupérer les sommes avancées par la coopérative scolaire pour l'achat des fournitures données aux enfants : cahiers, fichiers etc. La coopérative ne peut se permettre de supporter les frais personnels des familles.

8/ Sécurité : PPMS et exercices.

Exercices incendie :

30/09/22 : 1^{er} exercice, les élèves étaient prévenus.

10/03/23 : 2nd exercice où les élèves ne seront pas prévenus.

PPMS : le premier aura lieu le 18/11/22 « attentat/intrusion/confinement » et 07/04/23 pour le risque « sismique ».

Le PPMS est remis à jour tous les ans, un exercice intrusion/attentat (confinement), un risque sismique ou gaz toxique.

Sécurité routière :

Au sein de notre enseignement, nous faisons de la prévention sur les dangers de la route et les CM2 plus particulièrement auront une intervention des gendarmes sur le thème de la circulation à pieds et en vélo.

Nous attirons votre attention sur les enfants venant en trottinette électrique sans casque, en théorie ils ne peuvent l'utiliser qu'à partir de 12 ans et avec un casque. L'école ne pourra être tenue responsable en cas de vol, dégradation ou accident.

Le projet Moby <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/projet-moby-mobilite-douce/>

Mme Grabsch était présente lors de la réunion à la médiathèque le 20 septembre 2022 pour représenter l'école.

Mme Colas-Scholly : présente à nouveau le projet qui a pour but de favoriser les mobilités douces.

1^{ère} année : constat / 2^{ème} année : projet

Ce projet est aussi à destination des parents et Mme Colas-Scholly leur rappelle l'importance de leur implication puisqu'ils sont les utilisateurs quotidiens de cet environnement

Pour notre école, l'objectif est de sécuriser l'avenue des Vosges aux abords de l'école par une signalisation au sol.

Mme Kaltenbach-Ernst informe qu'un projet de passage à pied à l'arrière de l'école est prévu sur un terrain acquis par la mairie.

9/ Fête de l'école 2022/23.

Au vu des projets de sorties, la date de la fête d'école de cette année pourrait être fixée au :

Vendredi 09 / 16 /23 ou 30 juin 2023. Nous retenons 2 dates et nous verrons entre directrices des écoles de Barr pour la répartition.

10/ Points parents :

- Le solde du compte de l'Apepa : 1350€. Cet argent est parfois donné à l'école

Mme Matuszewski rappelle que l'argent récolté dans l'année scolaire par les actions de l'Apepa devrait être reversé à la coopérative scolaire pour qu'il puisse bénéficier aux élèves au courant de cette même année. Si l'argent est destiné à des actions extra-scolaires organisées par l'association des parents, cela doit être clairement précisé.

- Projets : réaliser des boîtes de Noël, commande de chocolat de Pâques, organiser des cafés-discussions pour permettre aux parents de se rencontrer et d'échanger sur des sujets qui les concernent.

- Les parents sollicitent la mairie pour un éventuel prêt de réfrigérateur ou de congélateur pour la fête de l'école. Malheureusement la mairie n'est pas en capacité de fournir ce type de matériel.

11/ Point mairie :

- programme Moby (voir plus haut)

- petit-déjeuner à l'école : reprise de ce moment convivial qui implique également les parents volontaires tous les jeudis matin.

- contexte sobriété énergétique : Mme Kaltenbach-Ernst remercie l'équipe d'avoir aidé à trouver des solutions au sein de l'école pour réduire le coût énergétique (inutilisation de certaines salles et de la bibliothèque durant la période de chauffage, limitation de la température à 19°C dans les salles de classes...)

Pour information, pour l'école élémentaire, la facture gaz-électricité était de 13800€ (en 2021) alors que le nouveau contrat énergie prévoit un budget de 54000€ .

12/Travaux et équipements.

Nous remercions la mairie pour les travaux engagés cette année : les TBI prévus pendant les vacances de la Toussaint, les nombreux petits travaux des vacances de la Toussaint

En maternelle : marquages au sol, bac à sable sont encore en attente de réalisation

Les enseignantes demandent à la mairie si le projet de végétalisation et d'aménagement de la cour est toujours d'actualité. Mme Colas-Scholly répond que les travaux commencent au multi-accueil et seront déployés ensuite dans les écoles, suivant ce que permettra le budget.

13/ Date conseil n°2.

Mardi 07 février 2023 à 18h30.

Clôture du conseil à 21h25

14/ Verre de l'amitié.

La Directrice : I. Helbourg

Le secrétaire de séance : V. Rosfelder

Copies du PV transmises aux destinataires suivants :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Madame le Maire de la Commune de BARR

L'équipe enseignante.

Procès verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents et publié sur le site Internet de l'école.

Les parents ont la possibilité d'obtenir une version papier sur simple demande via le cahier de liaison de leur enfant.